

# Toulouse : procès des militants nationalistes, relaxe générale



**Le Tribunal a relaxé, mardi 25 octobre 2022, les 5 militants nationalistes qui étaient poursuivis suite aux violences de Toulouse, en septembre 2021.**

A la suite de la manifestation de septembre 2021 à Toulouse contre le passe sanitaire, une cinquantaine de nervis antifas avait agressé un groupe de militants nationalistes de Bordeaux et de Toulouse. La police avait procédé à des interpellations, et, par hasard, seuls des militants de droite s'étaient retrouvés en garde à vue. Et pour 48 h ! Le procureur avait fait durer la GAV, sans aucune justification, à part l'espérance qu'une plainte soit déposée par les « pseudos victimes gauchistes ». Aucune plainte des agresseurs gauchistes n'ayant été déposée, le procureur a tenté une comparution immédiate. Et là, patatras, le transport au tribunal ne s'est

pas passé comme espéré et le Tribunal n'a pas pu examiner l'affaire. Contre mauvaise fortune bon cœur, le même Procureur a essayé de faire incarcérer les militants arrêtés... jusqu'au procès. Et nouvel échec, un vice de procédure a permis aux avocats des nationalistes d'obtenir la libération...





## Acharnement judiciaire

C'est plus d'un an après que les 5 militants nationalistes comparaissent devant les juges de Toulouse. Et ils ont tous été relaxés. Pourtant, durant l'audience, les juges et le Procureur se sont évertués à trouver des motifs de condamnation. Les échanges entre eux en étaient même grotesques. Malheureusement pour ces magistrats, il n'y avait pas de motifs juridiques de condamner des gens qui étaient agressés, qui ne portaient pas d'armes et dont la seule action violente, prouvée, était un coup de poing de riposte montré par une vidéo...

Beaucoup d'efforts, donc, pour une relaxe générale. Plus rien n'est plus reproché à nos camarades.

Encore une fois, dans ce pays, il a été démontré que les groupuscules crasseux et violents qui hurlent dans les manifestations « tout le monde hait la police, les patrons et les fachos », qui agressent, pillent, jouissent d'une totale

impunité. Ils peuvent impunément commettre des délits, y compris vis à vis de la police.

A Toulouse, ces spécialistes des actions violentes sont tombés sur un os. En s'attaquant à nos camarades, ils ont pris une branlée, et comble du ridicule, ils ont appelé la police au secours... Une circonstance qui explique peut-être leur absence, comme plaignants, à l'audience.



**François Jay**

<https://resistancerepublicaine.com/2022/10/28/toulouse-proces-des-militants-nationalistes-relaxe-generale/>